

ROMAINS 8.1-14

VIVRE DANS LA DÉPENDANCE DU SAINT-ESPRIT

Dans la première partie de son épître aux Romains, Paul a développé sa doctrine de la justification par la foi. Être justifié, c'est le contraire d'être condamné. Plus précisément ici, c'est être libéré de la condamnation. Nous étions condamnés à cause de nos fautes, de nos transgressions de la Loi de Dieu. Mais si nous avons mis notre confiance en Dieu pour notre salut, nous sommes libérés de cette condamnation.

Paul reprend cette doctrine de la justification en Rm 8.1-4. Il résume ici le développement des premiers chapitres de l'épître où il a exposé en long et en large la doctrine de la justification par la foi.

Nous commencerons par parcourir ces 4 premiers versets et je vous dirai comment je les comprends.

8.1 *Maintenant donc, il n'y a plus aucune condamnation* : nous étions condamnés pour nos fautes, pour nos transgressions de la Loi divine, mais nous avons été libérés de cette condamnation, autrement dit, justifiés.

8.2. *Car la loi de l'Esprit qui nous donne la vie dans l'union avec Jésus-Christ t'a libéré de la loi du péché et de la mort* : la loi du péché et de la mort, c'est la loi selon laquelle le péché entraîne la mort (cf. Rm 6.23). Nous avons péché. Mais nos péchés n'entraînent plus notre mort, car nous avons été libérés de la condamnation.

8.3. *Car ce que la Loi était incapable de faire* : la loi était incapable de nous faire parvenir au salut, à la vie éternelle, à la justification. *Parce que l'état de l'homme dans sa condition naturelle la rendait impuissante* : dans sa condition naturelle, l'homme est pécheur, il transgresse la loi et se trouve donc condamné. Si la loi ne permet pas d'obtenir la justification, ce n'est pas parce que la loi serait déficiente, mais parce que nous sommes pécheurs. *Dieu l'a fait* : Dieu nous a obtenu la justification, autrement dit, il nous a libérés de la condamnation et nous a acquis le droit à la vie. *Il a envoyé son propre Fils avec une nature semblable à celle des hommes pécheurs* : le Fils de Dieu s'est incarné, il a pris une nature humaine, pour venir vaincre le péché sur son propre terrain, c'est-à-dire dans la nature humaine. *Et, pour régler le problème du péché, Dieu a exécuté sur cet homme la sanction qu'encourt le péché* : Dieu a réglé le problème du péché et donc de notre condamnation, en exécutant notre condamnation sur Jésus : Jésus a payé pour nos fautes à notre place de sorte que nous n'ayons plus à payer nous-mêmes pour nos fautes.

8.4. *Il l'a fait pour que la juste exigence de la Loi soit pleinement satisfaite pour ce qui nous concerne* : la juste exigence de la Loi, c'est l'exigence selon laquelle celui qui transgresse la Loi doit mourir. Dieu a satisfait à cette exigence en faisant exécuter sur Christ notre condamnation à mort.

Voici donc ce que nous venons de voir dans ces quatre premiers versets. Il n'y a plus aucune condamnation. L'exigence de la Loi, qui requerrait notre mort, a été satisfaite pour ce qui nous concerne, elle a été satisfaite par Jésus-Christ qui est mort à notre place pour régler le problème du péché, qui a pris sur lui notre condamnation, qui a payé à notre place. C'est formidable, merveilleux, inespéré ! Mais pour qui est-ce vrai ? Pour tout être humain ? Malheureusement non ! Ce n'est pas vrai pour tout le monde. C'est vrai pour

ceux qui sont unis à Jésus-Christ (v. 1). La notion d'union à Jésus-Christ peut recouvrir des facettes diverses. Pour simplifier ici, on peut dire que sont libérés de la condamnation ceux qui appartiennent à Jésus-Christ.

Une autre condition est énoncée au v. 4b : c'est pour nous, mais il définit le « nous » comme ceux qui ne vivent plus selon la chair, c'est-à-dire à la manière des non chrétiens —on va revenir sur cette expression dans un moment—, mais selon l'Esprit, ou dans la dépendance de l'Esprit —il faudra aussi préciser ce que cela veut dire.

Mais d'abord, comprenons bien. Paul n'est pas en train de dire que nous serions justifiés en vertu de la manière dont nous vivons. Cela contredirait le début de l'épître où il a affirmé avec force que nous sommes justifiés par la foi seule, sans que notre obéissance à la Loi y soit pour quelque chose. Ce n'est pas par notre manière de vivre que nous pouvons mériter la justification. La justification, c'est Jésus qui nous l'a acquise par sa mort. Paul est simplement en train de dire que cette grâce qu'est la justification n'est pas pour tous les hommes. Elle est pour ceux qui vivent dans la dépendance de l'Esprit.

Le verset 9 permet de saisir un peu mieux sa pensée. Ce sont ceux qui appartiennent à Christ qui sont libérés de la condamnation. Or quand on appartient à Christ, on a le Saint-Esprit. « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas. » Or quand on a le Saint-Esprit, quand le Saint-Esprit habite en quelqu'un, ce quelqu'un ne peut pas vivre comme s'il n'avait pas le Saint-Esprit, il vit selon l'Esprit. Il ne peut plus vivre comme quelqu'un qui n'a pas le Saint-Esprit, comme un non chrétien. Il ne peut plus vivre comme il vivait avant d'avoir le Saint-Esprit, avant sa conversion. Si nous avons le Saint-Esprit, nous vivons dans la dépendance de l'Esprit.

Je répète : Sont libérés de la condamnation ceux qui appartiennent à Jésus-Christ. Or, si j'appartiens à Jésus-Christ, j'ai reçu le Saint-Esprit et je vis donc selon l'Esprit. Ce n'est pas que je mérite mon salut en vivant selon l'Esprit. Je reçois le salut en vertu de l'œuvre de Jésus-Christ. Mais bénéficier de l'œuvre de Christ et vivre par l'Esprit sont deux choses indissociables. On ne peut pas avoir l'une sans l'autre. Si je ne vis pas selon l'Esprit, c'est que je n'ai pas le Saint-Esprit ; si je n'ai pas l'Esprit de Christ, je ne lui appartiens pas. Et si je n'appartiens pas à Christ, je ne peux pas dire qu'il n'y a pour moi aucune condamnation. Je suis toujours condamné.

Paul répond ici à une mauvaise compréhension des conséquences de la doctrine de la justification par la foi. On pourrait être tenté de dire : puisque je suis sauvé par la foi grâce à l'œuvre de Christ, peu importe ma manière de vivre, peu importe si je ne me soucie pas d'obéir à Dieu, si je vis comme je l'entends ; Dieu me pardonnera grâce à la mort de Christ, je lui fais confiance pour cela. Paul réplique : cela n'est pas possible. (cf. 6.1)

Nous sommes justifiés et sauvés si nous appartenons à Christ. Et si nous appartenons à Christ, nous avons reçu le Saint-Esprit. Cela ne dépend pas de ce que nous ressentons maintenant, ni de ce que nous avons senti au moment de notre conversion. Il n'est pas non plus nécessaire pour cela que nous soyons passés par une expérience extraordinaire, que quelque chose de spectaculaire se soit produit. L'Esprit est très souvent discret. Tout simplement, si nous appartenons à Christ, si nous nous sommes donnés à lui en mettant notre confiance en lui, nous avons le Saint-Esprit. Par conséquent, nous ne pouvons plus vivre comme avant, ou comme des gens qui n'ont pas le Saint-Esprit. Si nous avons le Saint-Esprit, cela affecte notre vie, notre manière de vivre, notre comportement, nos attitudes. Pourquoi est-ce que je ne peux plus vivre comme avant, ou comme tout le monde, si j'ai le Saint-Esprit ?

C'est le but des v. 5-8 d'expliquer pourquoi. Lorsque j'ai le Saint-Esprit, je ne peux pas vivre comme avant ma conversion, ou comme les non chrétiens parce que la mentalité

et la manière de vivre des non chrétiens est radicalement opposée à la mentalité et à la manière de vivre que l'Esprit veut pour nous et que l'Esprit veut produire en nous.

Dans ces v., Paul met en opposition deux conditions qu'il désigne par deux termes. Le premier a été rendu très littéralement dans les versions traditionnelles par « la chair ». Le second est l'Esprit. En français, « la chair » cela ne dit pas grand chose. Certains considèrent que ce que Paul appelle chair ici serait notre nature pécheresse qui s'opposerait en nous à l'Esprit et qui nous empêcherait de faire la volonté de Dieu. Mais le v. 9 montre que la chair désigne bien plutôt une condition qui n'est plus la nôtre. Paul écrit, littéralement : « Mais vous, vous n'êtes pas dans la chair mais dans l'Esprit » (cf. Ga 5.24).

Il ressort de cette affirmation que l'opposition entre la chair et l'Esprit n'est pas une opposition à l'intérieur de notre être, par exemple entre deux natures que nous aurions en nous, mais une opposition entre deux conditions dont l'une n'est pas la nôtre, ou n'est plus la nôtre : « Vous n'êtes pas dans la chair » et dont l'autre est la nôtre : « mais vous êtes dans l'Esprit. Et puisqu'il y a opposition entre la condition « dans la chair » et la condition « dans l'Esprit », on peut dire que la condition de celui qui est dans la chair, c'est la condition de celui qui n'a pas le Saint-Esprit. Les deux conditions que Paul oppose sont donc la condition des êtres humains qui n'ont pas le Saint-Esprit et la condition de ceux qui ont le Saint-Esprit. Autrement dit, la condition de ceux qui n'appartiennent pas à Christ, et la condition de ceux qui appartiennent à Christ. Ou encore, la condition des non chrétiens et la condition des chrétiens.

En fait, on pourrait montrer que chez Paul, l'expression « la chair » désigne la condition humaine naturelle, c'est-à-dire la condition dans laquelle se trouve tout homme en qui le Saint-Esprit n'est pas venu accomplir son œuvre de transformation. La BS a rendu par « l'homme livré à lui-même », c'est-à-dire l'être humain laissé à ses seules ressources propres, sans intervention de l'Esprit de Dieu en lui. Il serait plus exact de dire : « L'homme dans sa condition naturelle ». Mais il s'agit bien de l'homme sans Dieu. Ce que Paul nomme « la chair », c'est la condition de l'homme sans Dieu, ou sans l'Esprit.

Dans nos v. 5-8, Paul compare les deux conditions, celle de ceux qui n'ont pas l'Esprit et celle de ceux qui ont l'Esprit en eux. Et il souligne qu'elles sont radicalement opposées. Au v. 5, il utilise un terme qui désigne un état d'esprit. En français, cela donne une traduction un peu malaisée. On pourrait employer le mot mentalité. Lorsqu'on a le Saint-Esprit, celui-ci produit en nous une mentalité, un état d'esprit radicalement contraire à celui de gens qui ne sont pas chrétiens. Les valeurs ne sont pas les mêmes. La vision des choses, du monde, de la vie, n'est pas la même. Les objectifs poursuivis ne sont pas les mêmes. Les résultats ne sont pas les mêmes, le but qu'atteindront les uns et les autres ne sont pas les mêmes : v. 6. Celui qui n'a pas l'Esprit n'est peut-être pas conscient que sa vie va aboutir à la mort, à la condamnation. Mais c'est tout de même un fait. Tandis que la mentalité que produit l'Esprit engendre une manière de vivre qui a pour aboutissement la vie, la vie éternelle, et la paix (paix avec Dieu ? Sans doute la paix dans les relations avec les frères et sœurs en la foi et même, dans une certaine mesure, dans les relations avec des non chrétiens ; par opposition à la haine, aux rivalités, aux dissensions, à la méchanceté qui animent souvent les gens et les dressent les uns contre les autres).

Paul nous en dit plus ensuite sur cette opposition entre les deux conditions, sur sa nature. Qu'est-ce qui caractérise l'état d'esprit de l'homme dans sa condition naturelle ? C'est qu'il ne veut pas de Dieu. Il est en rébellion contre Dieu. Paul parle de haine de Dieu. Certaines personnes ne manifestent que de l'indifférence par rapport à Dieu, mais l'indifférence est déjà une forme de rébellion contre Dieu, une forme de rejet de Dieu. La rébellion contre Dieu se manifeste par la désobéissance à la Loi de Dieu. L'homme qui n'a pas l'Esprit ne vit pas dans l'obéissance à la Loi divine. Il ne fait pas ce qui plaît à Dieu.

En disant cela, Paul suggère bien sûr —il ne le dit pas mais cela va de soi—, que le Saint-Esprit nous dispose à vivre dans l'obéissance à la Loi de Dieu, à vivre d'une manière qui plaît à Dieu. Il y a donc là opposition radicale entre deux échelles de valeurs différentes, deux types d'objectifs différents, deux motivations différentes, deux manières de vivre différentes.

Paul nous dit encore une chose à propos de ceux qui sont dans la condition humaine naturelle : Ils ne peuvent même pas se soumettre à la loi de Dieu ou plaire à Dieu. On peut dire qu'ils ne peuvent pas se soumettre à la Loi de Dieu parce qu'ils ne veulent pas s'y soumettre. Ils veulent vivre comme ils l'entendent. Leur état d'esprit est tel qu'ils ne sont pas disposés à obéir à Dieu. Ils sont pécheurs et veulent, dans une certaine mesure, vivre dans le péché, et ils vivent dans le péché, parce qu'ils sont pécheurs.

Il y a donc là opposition radicale. Mais il faut bien comprendre. Le but de Paul n'est pas de nous dire que tout est noir d'un côté et que tout est blanc de l'autre. Après tout, il arrive, souvent même, que des incroyants fassent du bien et il y a de bonnes choses dans le monde. On observe par exemple de beaux gestes de dévouements pour le bien d'autrui parmi les non chrétiens (que ce soit de la part de ceux qui s'engagent dans des organisations comme Médecin sans frontières, ou de ceux qui accomplissent une noble profession avec conscience, ou de ceux qui rendent service de manière très ordinaire). Les incroyants font parfois du bien, parfois beaucoup de bien autour d'eux. Mais ils ne font pas *le bien*. Faire *le bien*, c'est différent. Car faire *le bien*, ce n'est pas seulement faire de bonnes choses, ce n'est pas seulement agir en suivant de bons sentiments, c'est vivre selon la volonté de Dieu, dans l'obéissance à sa parole. Et faire le bien, c'est le faire pour les bonnes motivations, c'est le faire par amour pour Dieu et en visant sa gloire. Donc faire *le bien*, c'est d'abord vivre pour Dieu, faire tout ce que l'on fait pour Dieu, et le faire comme Dieu le veut. Or ces non-chrétiens qui font parfois beaucoup de bien, ils ne soucient pas le moins du monde de ce que Dieu veut et font parfois allègrement le contraire dans certains domaines de leur existence, par ex. dans leur « vie sentimentale ». Les non chrétiens font du bien, mais pas *le bien*.

Lorsque Paul établit ce contraste radical entre la condition humaine naturelle et la condition de ceux qui ont l'Esprit, ce n'est pas non plus pour dire que le chrétien est quelqu'un de parfait. Au ch. 7, Paul a parlé de sa confrontation avec le péché dans sa vie de manière dramatique. Et je crois qu'il décrit là son expérience chrétienne.

Non, la raison pour laquelle l'apôtre met en contraste de manière aussi radicale la condition humaine naturelle, la condition de l'homme sans Dieu et la condition de celui qui a reçu le Saint-Esprit, c'est pour bien souligner ceci : si j'appartiens à Jésus-Christ, j'ai le Saint-Esprit, et si j'ai le Saint-Esprit, je ne peux pas vivre comme un non chrétien ; je ne peux pas vivre comme je vivais avant ma conversion. Mon état d'esprit a changé ; j'ai adopté d'autres valeurs ; mes objectifs sont différents, à cause de l'œuvre de l'Esprit en moi. Et cela doit se manifester concrètement. Il doit y avoir une différence entre la manière dont je vis, et celle dont vivent les non chrétiens. Il doit y avoir une différence entre la manière dont je vivais avant ma conversion et celle dont je vis maintenant. Ce n'est pas que je sois devenu parfait. Mais il doit y avoir une différence. Parce que il y a opposition radicale entre la manière de penser et de vivre du non chrétien et celles que le Saint-Esprit produit en ceux qu'il habite.

Et je le répète : cela ne signifie pas que nous serions parfaits, mais que nous vivons dans la repentance, reconnaissant nos fautes, les regrettant et nous efforçant de grandir dans la sainteté.

Prenons le cas d'une personne A qui a reçu une excellente éducation, qui était naturellement gentille, et avait une bonne moralité. Cette personne se convertit un jour.

Quelques années plus tard, elle aura fait des progrès dans la sanctification. Prenons ensuite le cas d'une personne B qui a mené une vie de patachon et qui a fait les 400 coups. Cette personne se convertit. Elle va alors connaître des luttes pour redresser la barre. Quelques années plus tard, si on la compare à la personne A, elle pourra sembler loin derrière sur le chemin de la sainteté. Mais si l'on compare le chemin parcouru par ces deux personnes depuis leur conversion, il se peut que ce soit la personne B, celle qui revient de très loin, qui a en fait parcouru le plus de chemin. Il ne faut donc pas regarder seulement où un chrétien se trouve à un moment donné. Mais il faut aussi considérer le chemin parcouru depuis sa conversion.

Donc il doit y avoir une différence. Parce qu'il y a opposition radicale, on est soit d'un côté, soit de l'autre. On ne peut pas prétendre appartenir à Jésus-Christ, bénéficiaire de son œuvre, et continuer à vivre comme avant, ou continuer à vivre comme les non chrétiens. Paul nous place ainsi devant un choix.

Si je suis chrétien, je ne suis plus dans la condition humaine naturelle, dans la condition des non chrétiens (v. 9a). Je ne peux donc plus vivre comme un non chrétien. Si vous vivez comme des non chrétiens dit Paul, vous n'avez pas l'Esprit de Christ, vous ne lui appartenez pas, et donc les choses formidables qui ont été dites aux v. 1-4 ne sont pas vraies de vous. Ne croyez pas que vous pouvez dire : « Je suis sauvé grâce à la mort de Christ, par la foi » et continuer à vivre comme des non chrétiens. Si vous vivez comme des non chrétiens, c'est la mort éternelle qui vous attend (v. 13). Il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont unis à Jésus-Christ, et si nous sommes unis à Christ, son Esprit habite en nous, et si son Esprit habite en nous, nous vivons autrement que les non chrétiens, nous vivons par l'Esprit, ou selon l'Esprit, nous marchons dans la direction dans laquelle l'Esprit veut nous entraîner.

Les v. 12-14 indiquent bien ce que Paul a à cœur de nous dire dans ce texte. Le v. 12 est un peu ironique. Nous n'avons aucune obligation envers la condition humaine naturelle, aucune dette envers elle. Nous étions autrefois dans cette condition, mais si nous appartenons à Christ, nous n'avons plus d'obligation de vivre comme les gens qui sont dans cette condition. C'est encore une manière de dire : vous ne pouvez pas vivre comme des non chrétiens. Alors comment devons-nous vivre ?

V. 13b. Paul s'exprime ici d'une manière très ramassée, en laissant une part d'implicite. Il parle de mettre à mort les actes du corps. Il faut bien sûr comprendre par là les actes mauvais que nous commettons dans notre corps. Le corps est vu ici comme l'instrument de nos actes, tout simplement : tout ce que nous faisons, nous le faisons en utilisant les membres et les organes de notre corps. Ce n'est pas que le corps soit mauvais. Au ch. 6, Paul a exhorté ses lecteurs à mettre leur corps, les membres et les organes de leur corps au service de Dieu. Il le fera de nouveau au chapitre 12 (v. 1). Le problème ne se situe pas dans le corps, mais dans les actes que nous accomplissons avec notre corps. Mettre à mort, c'est faire disparaître de notre vie les actions mauvaises, tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu telle qu'elle s'exprime dans sa Parole, dans sa Loi dont il a été question au v. 7.

Remarquez que Paul ne considère pas que ses lecteurs chrétiens sont parfaits. Il leur a dit qu'ils ne sont plus dans la condition humaine naturelle, celle du non chrétien, qu'ils ont le Saint-Esprit, mais il considère qu'il y a encore des comportements, des attitudes, des actes qui doivent disparaître de leur vie. Parce qu'ils ont reçu le Saint-Esprit, leurs valeurs, leurs objectifs, leur manière de vivre ont changé. Mais il reste encore des choses à changer. Le changement s'effectue non pas d'un coup, mais progressivement. Et nous avons à y travailler tout au long de notre vie chrétienne. C'est ce à quoi Paul appelle ses lecteurs ici. Une différence fondamentale entre le chrétien et le non chrétien, ce n'est pas que le

chrétien est parfait, mais c'est qu'il est en marche vers la pleine conformité à la volonté de Dieu.

Comment cela se fait-il ? Il y a deux points très importants dans notre v. 13b. Et ces deux points sont indissociables. En perdre un de vue, négliger l'un ou l'autre entraîne de graves conséquences pratiques. 1) Paul nous appelle à l'action. 2) Paul nous appelle à compter sur le Saint-Esprit, à mener notre action dans la dépendance par rapport à l'Esprit.

Remarquez que dans tout ce chapitre, dont on a souvent dit que c'était un chapitre clé pour la sanctification, Paul ne nous indique pas de recette toute faite pour atteindre la sanctification. Il n'y a pas de formule magique qui nous permettrait d'atteindre la sanctification sans peine, pas de prière qu'il suffirait de prononcer pour régler les problèmes de manière instantanée. Paul ne nous propose pas de passer par une expérience unique qui nous permettrait, d'un coup, d'atteindre la sainteté. Paul ne décrit pas non plus comment le Saint-Esprit agit pour nous transformer. Il ne nous donne pas de recette qui nous permettrait de saisir la puissance de l'Esprit pour en disposer à notre guise et nous en servir pour nous sanctifier. Il n'y a rien de tout cela dans notre texte.

Paul nous appelle à l'action, à faire mourir... ce qui suggère une action difficile, coûteuse, douloureuse, difficile. Cela implique des efforts. Cela implique d'aller contre certains de nos désirs, certains de nos élans spontanés, d'aller contre certaines de nos habitudes, contre nos mauvais penchants. Cela implique à certains moments de se faire violence, de se forcer, pour faire ce que l'on sait que Dieu attend de nous. Parfois on entend dire que le secret de la sanctification, c'est de ne pas essayer de produire notre sanctification nous-mêmes mais de laisser le Saint-Esprit agir en nous. On entend dire qu'il ne faut pas chercher à obéir à Dieu par ses propres forces ou par ses propres efforts, mais que c'est à l'Esprit de faire le travail. Il y a eu un temps où j'ai laissé le Saint-Esprit faire tout le travail. Savez-vous quel a été le résultat ? Je n'en ai pas vu beaucoup. Ce type de discours n'est pas biblique. Paul nous invite à l'action, et non pas à attendre que cela se fasse tout seul, ou que le Saint-Esprit fasse tout le travail. De nombreux textes nous appellent pareillement à y mettre du nôtre. J'en lirai simplement un : 2 P 1.5. La sanctification sans efforts, cela n'existe pas.

À l'opposé de l'erreur qui consiste à dire : « Le Saint-Esprit va faire le travail sans que j'ai à faire d'efforts », il y a l'erreur qui consiste à croire que je peux m'en sortir tout seul, sans l'action de l'Esprit en moi. Jésus a dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » Paul a écrit : « Si par l'Esprit, vous faites mourir ». Mon action doit être menée en comptant sur le Saint-Esprit, sur son action en moi, dans la dépendance par rapport à l'Esprit. Mais concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?

Paul ne nous dit pas que la présence de l'Esprit en nous est palpable, ou que nous allons sentir l'action de l'Esprit. J'aimerais bien ressentir la présence de l'Esprit, percevoir son action en moi de manière tangible. Cela me rassurerait. Cela confirmerait qu'il est bien là. Mais Paul fait simplement une affirmation qui équivaut ici à une promesse : si nous appartenons à Jésus-Christ, si nous avons mis notre confiance en lui, son Esprit habite en nous et œuvre en nous. Et cette affirmation, nous sommes invités à la croire. L'œuvre de l'Esprit en nous est mystérieuse, invisible, imperceptible, mais réelle tout de même (cf. Jn 3.8). Agir par l'Esprit, c'est compter par la foi avec l'œuvre de l'Esprit qui nous est ici promise.

Dépendre de l'Esprit, cela s'exprime et cela se vit par la prière. Compter sur l'Esprit, c'est d'abord se garder de penser que nous pouvons nous en sortir tout seuls, que nous avons assez de force et de ressources en nous-mêmes pour faire ce que nous devons faire, ou pour faire le bien. Compter sur l'Esprit suppose qu'on reconnaisse le besoin de l'œuvre de l'Esprit en nous. Et quand on se sait dans le besoin, si on a compris le b a ba de

la foi, on se tourne vers Dieu dans la prière pour lui exprimer ce besoin et lui demander d'y subvenir. Jésus a dit : Lc 11.11-13. De la même manière que j'ai besoin de nourriture pour chaque jour, j'ai besoin du Saint-Esprit pour vivre ma vie chrétienne chaque jour. De la même manière que l'enfant compte sur son père pour recevoir la nourriture dont il a besoin, je vais compter sur Dieu pour l'action du Saint-Esprit en moi dont j'ai besoin chaque jour, et lui demander qu'il agisse en moi par son Esprit. Nous pouvons nous ouvrir à l'action de l'Esprit par la prière.

Il ne s'agit pas d'employer la méthode Coué : de se répéter en permanence « Je dois compter sur l'Esprit ; je dois compter sur l'Esprit... » Il ne s'agit pas de répéter à tous moments, le plus souvent possible, et donc mécaniquement, la même formule de prière. Par exemple : « Seigneur, remplis moi de ton Esprit. » Compter sur le Saint-Esprit, c'est plutôt un état d'esprit.

En outre, l'Esprit n'est pas une puissance impersonnelle. Il est une personne. De surcroît, il est Dieu. Ceci implique que nous ne pouvons pas disposer de lui ou de sa puissance à notre guise. Nous ne pouvons pas utiliser l'Esprit. L'Esprit est souverain. Dans son action en nous, il est souverain. Nous ne pouvons pas le contraindre à agir. Nous ne pouvons pas lui dicter la manière dont il doit agir, ou le moment auquel il doit agir. L'Esprit est souverain : il agit quand lui le veut, de la manière dont lui le veut, et pour réaliser ce qu'il décide. C'est lui qui décide de son action, et non pas nous. Il est Dieu : c'est nous qui devons nous soumettre à lui et à son action. Nous ne pouvons pas contrôler son action. Mais nous devons nous ouvrir à son action et nous mettre à sa disposition pour qu'il accomplisse ce qu'il a résolu. La prière est un moyen par lequel nous pouvons nous ouvrir à son action, en nous mettant à sa disposition. Par la prière, nous demanderons à Dieu le Père d'agir en nous par son Esprit, d'accomplir son œuvre de transformation dont nous avons besoin. Nous exprimerons notre soumission à sa volonté pour que l'Esprit puisse agir comme il le veut.

Dans notre texte, Paul parle encore de marcher selon l'Esprit (v. 4) et d'être conduits par l'Esprit (v. 14). On aurait tort de vouloir chercher quelque chose d'extraordinaire dans ces expressions ou une recette quelconque. Ces expressions signifient simplement que nous avons à marcher dans la direction dans laquelle l'Esprit veut nous faire marcher, et que nous avons à entreprendre les actions que l'Esprit veut nous faire accomplir. Ce que l'Esprit veut produire en nous, c'est l'obéissance à la volonté de Dieu, à la loi divine (v. 7). Si nous faisons nos efforts pour accomplir ce que nous savons être la volonté de Dieu, nous nous rendons disponibles pour l'action de l'Esprit. Le rôle de la Parole de Dieu est ici crucial. Je ne peux pas grandir dans la sainteté sans m'imprégner de la Parole de Dieu. Le Saint-Esprit a inspiré les auteurs de l'Écriture pour nous faire connaître sa volonté. Je me leurre si je m'imagine pouvoir me passer de l'Écriture pour travailler à ma sainteté, si je m'imagine que je suis capable, par ma propre connaissance et ma propre intelligence, de savoir ce que j'ai à faire. J'ai besoin de la Parole de Dieu pour connaître la volonté de Dieu et pour avancer dans la direction dans laquelle le Saint-Esprit veut me faire aller. On ne peut pas marcher par l'Esprit sans se nourrir de la Parole révélée par l'Esprit et consignée sous l'action de l'Esprit dans l'Écriture.

Lorsque je m'ouvre à l'action de l'Esprit par la prière en demandant à Dieu d'agir en moi, lorsque je me nourris de la Parole de Dieu, et lorsque je fais tous mes efforts pour obéir à cette Parole dans ma vie quotidienne, alors l'Esprit est à l'œuvre en moi, même si je ne ressens rien de particulier, même si je ne perçois pas cette action. Car les efforts que nous faisons pour accomplir la volonté de Dieu telle qu'elle nous est communiquée dans l'Écriture sont la meilleure preuve que l'Esprit est à l'œuvre en nous. Pour être fidèle à l'Écriture, il ne peut être question d'opposer nos efforts à l'œuvre de l'Esprit. Si je ne fais

pas d'efforts, l'Esprit ne fera pas grand chose. Au contraire, c'est par les efforts que nous faisons que l'œuvre de l'Esprit se manifeste : ces efforts sont le résultat de l'œuvre de l'Esprit en nous.

Phl 2.12-13. Paul nous invite ici à œuvrer, à travailler notre salut, on peut dire à le faire fructifier, dans la certitude que Dieu est à l'œuvre en nous. Il n'est pas besoin d'attendre un signal de la part de Dieu, ou une révélation, ou une expérience quelconque. Nul besoin de ressentir quelque chose. Mais nous sommes appelés à nous mettre en route, ou à nous mettre à l'œuvre, en comptant sur l'Esprit. Et l'Esprit accomplira son œuvre en nous. Et au moment où nous nous mettons en action, l'Esprit a déjà commencé son œuvre, car notre mise en route est déjà le résultat de son action en nous.

V. 10-11.

L'Esprit qui est en vous est l'Esprit qui a ressuscité Jésus. Comme il a ressuscité Jésus, il vous ressuscitera vous aussi. Alors, c'est vrai, nous allons mourir, notre corps va mourir. Mais la mort n'aura pas le dernier mot. Nous allons ressusciter. Et l'Esprit qui va nous ressusciter est déjà en nous. Plus que cela encore, l'Esprit qui va ressusciter notre corps, non seulement est déjà en nous, mais il nous communique déjà la vie, une vie nouvelle. C'est là la formidable affirmation sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour faire mourir, par l'Esprit, les actes mauvais commis dans notre corps. Et c'est encore un encouragement de savoir que si nous vivons ainsi, nous sommes en route vers la résurrection, vers une forme de vie nouvelle et bien plus heureuse que celle que nous connaissons actuellement. Alors cela en vaut la peine. V. 13b.